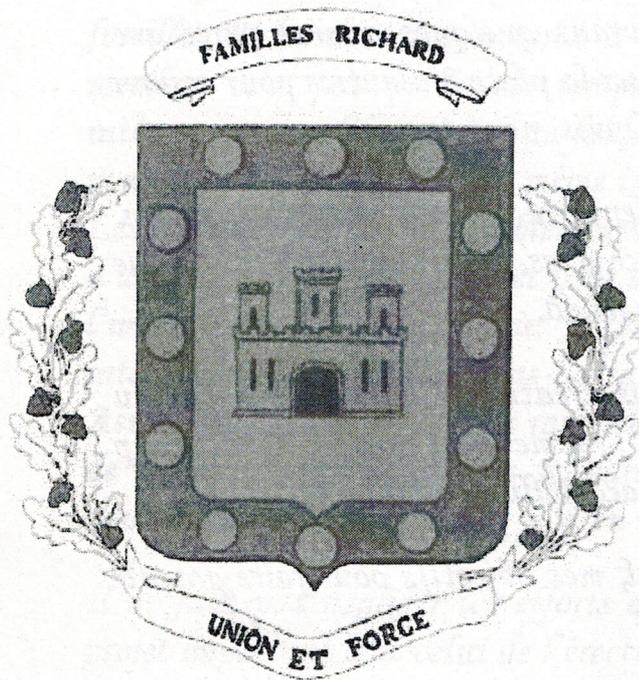


ENTRE RICHARD

Bulletin de liaison de l'Association des familles Richard

Avril 2002

volume 9 no2



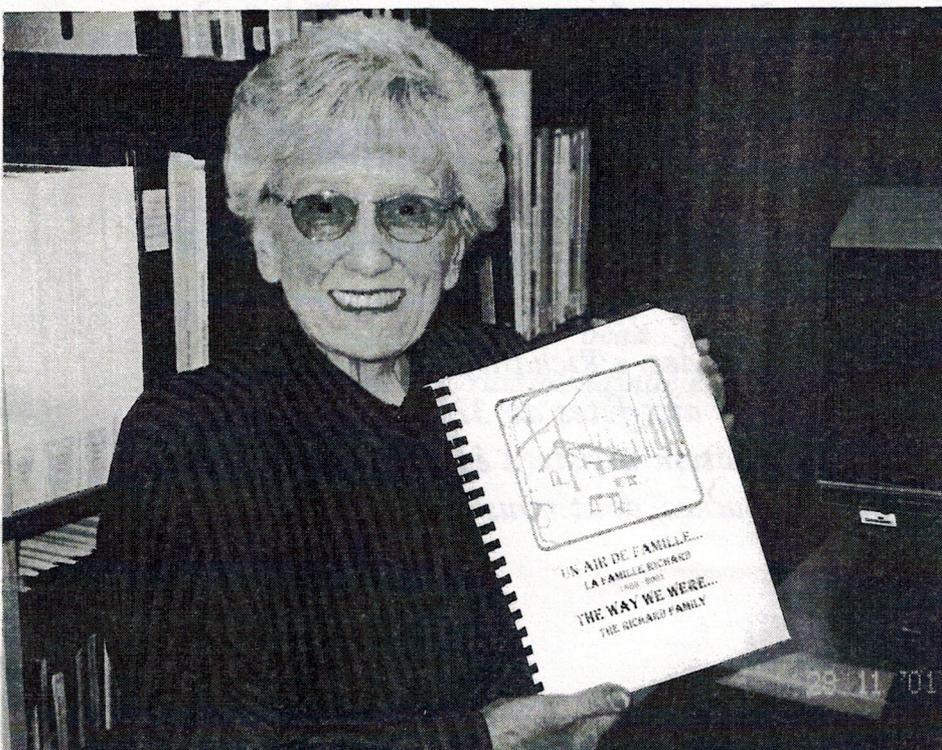
Sommaire :

Message du président	page 2
Des Richard bâtisseurs	page 4
Louis-Martin Richard	page 7
Rassemblement de Richard	page 8
Drummondville 2002	page 9
La famille Richard 1665-2001	page 10
Arrivées et départs	page 11
Monument à l'ancêtre Michel	page 12
La vie quotidienne sous	page 14
Le T.R.P Ferdinand Richard	page 17
Le docteur Joseph-Henri Richard	page 20
Épidémies au Québec	page 22
Messages	page 24

Juliette Richard

Lancement du livre

**Un air de famille
La famille Richard
1665-2001**



Message du président

Chers amis de l'Association

Je constate avec grand intérêt que notre Association est bien vivante et qu'elle grandit d'année en année.

J'ai quitté le conseil d'administration durant quelques années parce que j'estimais que le moment était venu de laisser la place à d'autres pour assurer la croissance de notre Association, fondée depuis neuf ans.

Mes premières rencontres, comme président au conseil d'administration, m'ont emballé. Celles-ci sont toujours trop courtes, c'est pour cette raison que nous en avons ajouté une de plus, à notre agenda.

L'équipe, que nous formons, est des plus créatrices. Chaque membre du conseil d'administration peut s'exprimer librement et apporter beaucoup d'idées innovatrices. Cette équipe m'a bien accueilli et je les en remercie.

Je vous ai annoncé, dans le dernier journal, mes objectifs pour faire grandir cette Association qui m'est très chère.

Ma priorité demeure la création de comités de travail présidés par un membre du conseil d'administration. Je crois sincèrement que le succès d'une équipe dynamique passe par l'implication de chacun et de la liberté d'expression. Toutes les idées doivent être entendues, par la suite il nous reste à faire le consensus sur le sujet dans le respect de chacun. Nous avons abordé ce thème lors de notre réunion du 6 avril dernier.

Un autre projet qui me tient à cœur est la présence de notre Association à différents événements au Québec ou ailleurs. Je compte bien que notre Association soit présente au rassemblement des « Richard de partout » en juillet prochain. De plus, nous participerons aux fêtes du 325^e anniversaire de la municipalité de L'Islet. Notre Association assistera également en mai au Congrès de la Fédération des familles souches, dont nous sommes membres.

Nous avons aussi une équipe de travail qui est à préparer un rassemblement grandiose à Drummondville, en août prochain, plus précisément le 25. Je vous invite à réserver cette date car elle sera mémorable pour notre Association. L'équipe de Fernand vous promet des surprises, c'est un événement à ne pas manquer.

Un autre thème qui me fascine est la publication de documents sur les familles Richard. Vous noterez à la lecture de ce journal qu'une de nos membres n'a pas perdu de temps. Elle a publié un ouvrage des plus intéressants sur l'histoire de sa famille. Juliette a consacré plusieurs heures à pondre ce document. Il m'a même inspiré et donné le goût de faire de même. Les habitués de nos rassemblements ne seront pas surpris de l'apprendre. Je n'ai jamais caché mon intérêt pour l'histoire des Richard, sans mettre de côté l'importance de la généalogie. Je crois que les deux doivent cohabiter. Il est intéressant de constater tous les talents qui se retrouvent au sein de notre Association. Chacun de nos rassemblements nous permet de les connaître et de les apprécier. Bravo les Richard, je ne vous nomme pas parce que je pourrais oublier des noms et je m'en voudrais.

Il ne faut pas négliger les efforts que notre ami Claude a donnés dans un projet important, soit celui de l'érection d'un monument à la mémoire Michel de l'Acadie. Ce dossier, vous l'apprendrez plus loin, ne se réalisera pas comme prévu. Je tiens à féliciter Claude pour son dynamisme dans l'évolution de ce dossier. Tu pourras apporter ta contribution dans d'autres dossiers, tout aussi valorisant.

Je termine en vous disant que les projets ne manquent pas. L'apport de chaque membre de notre Association est important, ne serait-ce que votre participation aux thèmes suggérés.

Je vous souhaite un beau printemps et préparez-vous pour notre rassemblement à Drummondville, en août prochain.

Richardment vôtre,

Guy Richard

Des Richard ... bâtisseurs

En feuilletant les livres de la petite histoire locale ou régionale, c'est étonnant de découvrir certains faits et gestes de nos ancêtres. Ainsi dans « Histoire et généalogie d'un archipel » de Jules Vézina, nous y retrouvons des histoires savoureuses de construction d'églises et de presbytères.

Le 27 mars 1837, le curé Roy de l'Isle-aux-Grues écrit à son évêque, Mgr Signay, pour lui faire part de la vétusté du presbytère qui n'est pratiquement plus habitable surtout l'hiver. Ni le curé, ni les paroissiens ne veulent déboursier plus d'argent en réparation. La bisbille s'installe, le curé Roy est transféré à la cure de Charlesbourg et c'est le curé de Cap-Saint-Ignace, M. Étienne Parent qui desservira dorénavant la paroisse. Quelques semaines plus tard, durant l'été de 1837, l'entrepreneur Abraham Richard de Cap-Saint-Ignace construit le nouveau presbytère de 36 pieds de long par 29 de large. Y-a-t-il eu collusion entre le curé du Cap et l'entrepreneur du Cap? De toute façon, nous n'avons ni les termes du contrat, ni le montant de la construction.

Quelques années plus tard, fin de 1840 début 1841, Abraham et son fils Marcel signent un contrat avec le curé Cecil et trois

marguilliers du Cap-Saint-Ignace pour la construction d'un presbytère au Cap-Saint-Ignace. Édifice imposant de style canadien avec 8 lucarnes en façade et des murs de pierre de trois pieds d'épaisseur. Il servit de presbytère jusqu'en 1921 puis de salle publique jusqu'en 1931, année de sa démolition pour faire place à une autre salle publique plus adaptée aux besoins du temps. Jos Arthur Richard, dans son histoire du Cap-Saint-Ignace, écrit que la bâtisse devait être solide car on mit beaucoup de temps et d'ardeur pour le démolir. Abraham Richard et son épouse Cécile Laflamme font partie de la cinquième génération des descendants de Pierre Richard un des premiers habitants de Cap-Saint-Ignace. Abraham est né à Cap-Saint-Ignace le 2 octobre 1789 et est décédé le 12 février 1870. De son mariage avec Cécile naquirent neuf enfants. En 1848 Abraham et son fils Marcel partirent pour Bourbonnais en Illinois. Dix ans plus tard son autre fils Delphin le suivit.

Revenons à l'Isle-aux-Grues quelques années plus tard soit en 1885. Le curé d'alors M. McCrae trouvant l'église passablement délabrée, convoque le 11 octobre les citoyens à une

assemblée pour discuter du problème. On parle surtout de réparations et après quelques assemblées les marguilliers acceptent la soumission de l'entrepreneur Louis Richard du Cap-Saint-Ignace. Mais de nouveau la bisbille s'installe et après des enquêtes du curé Beaubien de Saint-Thomas de Montmagny et du curé Sirois de Cap-Saint-Ignace, il est décidé de construire une nouvelle église. C'est ainsi que le 27 septembre 1887, un contrat est passé avec Louis Richard pour la somme de 4650.00\$. Le montant semble bien peu pour un bâtiment de 85 pieds de long par 45 pieds de large. Aussi ce n'est pas surprenant de constater que, en février 1889, Louis Richard se déclare insolvable à cause des pertes imprévues. Les syndics de l'Isle acceptent de résilier son contrat et l'engage comme surveillant des travaux au salaire de 1.50\$ par jour. On célébrera la première messe dans la nouvelle église le 7 avril 1889.

Ce Louis Richard a été baptisé le 24 mars 1849 sous le nom de Louis Noël. Il est le fils de Noël Richard et d'Olive Fournier. Marié à Aurélie Bernier en première noce et Olive Fournier en seconde noce, ce couple a eu 14 enfants dont 4 sont décédés en bas âge. Ses déboires avec l'église de l'Isle-aux-Grues ne l'ont pas empêché de procréer ...

Au début des années 1800, de Québec à Gaspé, pour une population de 53 000 habitants il n'y a qu'une douzaine d'écoles primaires. Pour une éducation supérieure, il fallait se diriger soit à Québec ou à Montréal. Un curé de campagne, le curé Painchaud de Sainte-Anne-de-la-Pocatière décida de palier à cette carence et de construire un collège classique. Aussitôt, les différents surgissent. D'autres paroisses veulent le collège, Kamouraska d'abord, appuyé par un notable de la place M. Amable Dionne qui demande à l'évêque, Mgr Panet, un collège classique qui serait érigé à Kamouraska. La requête transférée au gouverneur d'alors, Lord Dalhousie, fut reçue avec un accueil peu favorable. On craignait, alors qu'une nouvelle maison d'éducation ne concurrence le collège de Nicolet qui venait de naître. La paroisse de Rivière-Ouelle fit quelques demandes pour obtenir le collège, mais finalement se rangea derrière M. Painchaud de Sainte-Anne.

Finalement le 16 février 1827, Mgr Panet approuve les plans du Collège de Sainte-Anne et autorise la construction. Le 9 mars François Richard menuisier et Antoine Gagnon maçon obtiennent le contrat du collège à bâtir : trois étages en pierre, 93 pieds de long sur 43 de large et 37 d'élévation, mesure française,

au coût de 500 louis, ce qui fait aujourd'hui environ 2 500\$. Il faut dire que l'on prévoyait beaucoup de bénévolat et des dons. La suite de l'histoire du collège est bien connue.

François Richard était un résident de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. De son mariage avec Joséphine Gagnon, le 23 octobre 1809, naquirent 11 enfants. Parmi ceux-ci nous retrouvons Jos.-Édouard né le 28 octobre 1818 et qui fut ordonné prêtre le 29 août 1844. Jos.-Édouard fut le premier prêtre à avoir gradué au Collège de Sainte-Anne. Durant ses 14 années de professorat au Collège de Sainte-Anne, Jos. Édouard passe des périodes passablement houleuses selon Mgr Wilfrid Lebon. En page 139, de son « Histoire du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière », tome 1, selon l'annaliste, M. Édouard Richard se créait et créait aux autres certaines misères par ses plans particuliers relativement aux études et à l'organisation de la maison. Peut-être avait-il un caractère de Richard. Jos. Édouard décéda le 5 mai 1871 à Château-Richer où il était curé depuis 10 ans. Dans la « Gazette des Familles » du 15 mai 1871, l'abbé Nazaire Leclerc écrit ... « Tous ses paroissiens de Sainte-Anne, tous les écoliers du Collège qui ont été ses condisciples ou ses élèves, tous les ecclésiastiques et prêtres qui ont eu l'avantage de le connaître, n'ont qu'une voix pour proclamer son humilité

profonde, sa charité exemplaire, son zèle pour la gloire de Dieu et l'ornement de ses tabernacles » ... Voilà ce qui redore un peu le blason de Jos. Édouard. Un second fils de François Richard, Jos. Charles fut ordonné prêtre en 1858 et François est également grand-père de trois autres prêtres : le chanoine Charles-Philippe, ordonné prêtre en 1877, Joseph, ordonné prêtre en 1888 et Saluste-Alfred-Émile, ordonné prêtre en 1890.

François est le fils de Jean-Baptiste Richard, marié à Saint-Roch des Aulnaies, à Françoise Thérèse Gagné. Ce Jean-Baptiste était le fils de Joseph-Barthélémy Richard notaire qui a contracté mariage le 31 janvier 1752 à Saint-Vallier de Bellechasse avec Dorothee Fortin. Il a exercé son notariat à Montréal, Saint-Roch des Aulnaies puis à Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

Voici en quelques mots les activités de quelques Richard dans les débuts de la colonie.

**Clément Richard,
Cap-Saint-Ignace**

Louis Martin Richard, défricheur en Abitibi Un descendant de Pierre de Cap-Saint-Ignace

Lorsque son père quitte Montmagny, en mai 1919, pour venir s'établir en Abitibi, Martin a 11 ans. Le rêve de son père de réussir sur une terre de culture ne se réalisera pas. Amédée sera journalier, travaillant à gauche et à droite pour subvenir au besoin de sa famille.

Martin travaillera dès son adolescence pour la compagnie de chemin de fer l'hiver, et sera garde-feu l'été. À 19 ans, il fait le grand saut et épouse Madeleine Arseneault. Le 11 mai 1932, il achète sa terre pour la somme de 250.00\$ dans le village de Taschereau, qui portait le nom de O'Brien à l'époque. Défricher un coin de forêt pour bâtir un camp en bois rond a été son premier défi. Faire de la terre à cette époque n'était une tâche facile, c'est avec une paire de bœufs qu'il s'attela à l'ouvrage. Lorsque la guerre éclate en 1939, il a déjà avec Madeleine défricher suffisamment de terre pour subvenir à leurs besoins. 8 enfants ça fait bien des bouches à nourrir.

En 1941, pendant l'hiver Martin bûche tout le bois nécessaire à la construction de la nouvelle maison. Un emploi de forgeron à travers tout cela, il faut être fait fort pour être un bâtisseur d'une nouvelle région.

En 1956, un nouveau défi : maire de sa municipalité. Il remplira cette fonction pendant 11 ans. Sa famille compte maintenant 13 enfants, 8 filles et 5 garçons.

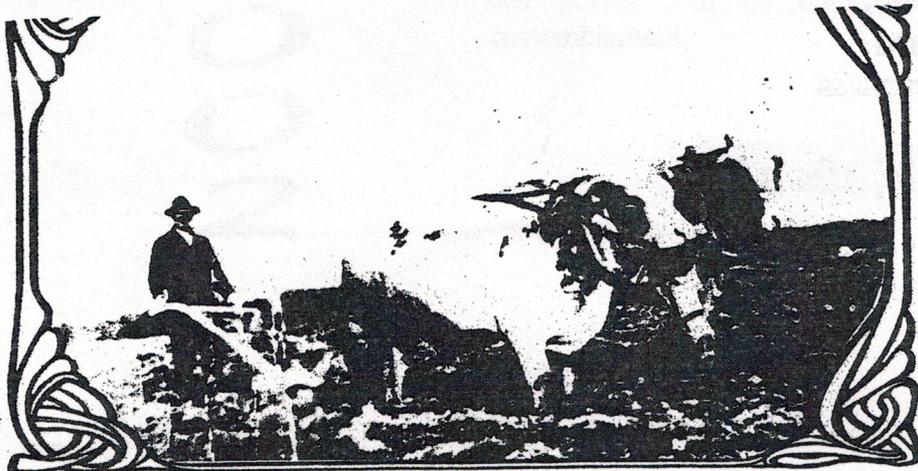
Doué pour la culture des légumes, ses jardins produisent assez pour nourrir toute cette belle famille. Martin Richard, fils d'« Amédée Richard et de Emma Lord, fut un grand travailleur, bon orateur, intelligent et courageux face aux épreuves qui ne cessaient d'arriver dans ce coin de pays où tout était à bâtir.

Quatre de ses filles habitent encore en Abitibi ainsi que Michel un des garçons. Michel n'a pas repris la terre, il travaille sous terre comme mineur foreur dans une mine d'or.

Trois garçons et trois filles habitent en Ontario, un autre dans la région de Montréal.

Martin et Madeleine reposent maintenant dans cette terre qu'ils ont tant aimée. Dignes représentants de leurs prédécesseurs, le souvenir restera longtemps de ces deux pionniers défricheurs de cette belle région : l'Abitibi.

**Michel Richard, membre de notre Association
Malartic**





Association des familles Richard

Tous descendants de Albéria Richard et Léonie Roy

Nous en sommes à notre sixième rencontre.

Du 18 au 20 mai 2002, à l'Auberge du P'tit bonheur dans les Laurentides, avec environ 170 personnes sur 272 avec une moyenne de 63%, nous aurons une rencontre fraternelle avec les membres de notre grande famille. Événement que nous organisons tous les trois ans pour nous permettre de nous connaître, d'échanger, de fraterniser et de réaliser ce qu'est notre appartenance à une famille.

Nous sommes de la branche de Michel d'Acadie,
Félix Richard, archiviste
Nicole et Denis Richard, ex-directeur
Justine Richard, lauréate

Espérant le tout à votre satisfaction, et pour de plus amples renseignements,

Justine Richard

Justine.richard@sympatico.ca

DRUMMONDVILLE 2002

Depuis de nombreuses années, Drummondville est incontestablement un modèle de dynamisme et du sens des affaires. Renommée pour son esprit d'entreprise, la ville est prête pour vous accueillir.

La réputation de Drummondville, caractérisée par sa vocation industrielle, n'est plus à faire. La machine économique tourne à plein régime, plus de 500 entreprises manufacturières contribuent à son essor économique regroupant tout près de 47 000 personnes.

Située au Centre-du-Québec, Drummondville se veut l'endroit tout désigné pour y tenir un congrès. Année après année, il s'y tient plus de 7 000 réunions et congrès.

La situation géographique privilégiée de la ville, à mi-chemin des axes Montréal/Québec et Trois-Rivières/Sherbrooke, vous assure une participation importante.

Pour agrémenter l'activité, pourquoi ne pas ajouter une visite en groupe à l'un des attraits, événements ou spectacles.

Tout au long de la démarche, nous pouvons compter sur le soutien de l'équipe de l'Office du tourisme afin de réussir l'événement.

Reconnue pour son dynamisme, son ouverture d'esprit et de la chaleureuse hospitalité de ses citoyens, Drummondville vous ouvre toutes grandes ses portes afin de nous accueillir pour notre rassemblement,

25 août 2002

La famille Richard de 1665 à 2001

Mercredi le 28 novembre, Juliette Richard a partagé sa « grande aventure » avec les membres de la Société généalogique du Nord-Ouest (SGNQ). Juliette est l'auteure du livre **Un air de famille ... la famille Richard de 1665 à 2001**.

Juliette est originaire de Normandeu à 30 km de Lac La Biche. Elle a enseigné à Normandeu, ainsi qu'à Maillaig et a été directrice pendant six ans à l'école de Saint-Paul. Elle a également été enseignante 12 ans à la base militaire d'Edmonton et, en 1987, elle a pris sa retraite après 35 ans d'enseignement.

Il y a cinq, Juliette Richard a commencé à écrire son livre, qu'elle appelle son « bébé ». Elle a fait des recherches au Salon Gagnon de Montréal et à la SGNO d'Edmonton. Elle est descendante de Guillaume Richard dit « Lafleur » qui a été tué pendant la guerre avec les Iroquois en 1690, et d'Agnès Tessier dite « Lavigne ». Après un bref historique de sa famille, elle s'est lancée dans la généalogie et l'histoire de ses grands-parents, Gaspard Richard et Merilda Moreau Duplessis et leur douze enfants.

Par ailleurs, la mise en pages de son livre est originale : sur deux colonnes, une en français et une en anglais, avec de nombreuses photos. Après avoir organisé une réunion de la famille Richard en 1995 à Joliette dans une cabane à sucre, elle décide d'utiliser cette dernière pour le page couverture de son livre. Une visite à la maison des ancêtres complètera l'aspect émouvant de l'histoire de cette famille.

En terminant sa grande aventure, Juliette laisse un héritage précieux à sa famille ainsi que le don d'un de ses livres à la Société généalogique.

Article de Liliane Coutu Maisonneuve publié dans « Le Franco » (un journal hebdomadaire) la semaine du 10 décembre 2001

Juliette Richard est membre de notre Association.

J'ai procédé à la lecture de son livre et je peux vous dire que celui-ci est très intéressant et raconte bien l'histoire de chaque membre de cette belle famille qui s'est retrouvée un peu partout au Canada et aux États-Unis, depuis plusieurs années.

Je considère ce livre, comme un exemple que nous devrions suivre dans chacune de nos familles. Nous oublions trop souvent de relater l'histoire de nos familles respectives.

Ce volume est disponible directement auprès de l'auteure. L'Association possède les coordonnées de Juliette et pourra vous les donner si vous désirez posséder ce livre dans votre bibliothèque. Celui-ci fait déjà partie de la mienne et j'en suis très heureux.

En tant que président de l'Association des familles Richard, je tiens à féliciter Juliette pour son excellent travail de recherches sur sa famille. Nous avons peu d'informations sur les descendants de Guillaume mais maintenant nous en savons davantage.

Des arrivées

261. Chantal Richard
Amqui souche : Pierre, Cap-Saint-Ignace
262. Benoît Richard
Drummondville souche : inconnue
263. Gilles L. Richard
St-Georges-de-Windsor souche : François
264. Denis Richard
Brampton, Ontario souche : Pierre, Château-Richer
265. Monique Richard
St-Denis Kamouraska souche : Pierre, Cap-Saint-Ignace
266. Claude Richard
Québec souche : Pierre, Château-Richer
-

In mémoires

À Sillery, le 5 février 2002, à l'âge de 81 ans est décédé noblement à la maison, le Dr Maurice Richard, pédiatre, ayant pratiqué pendant plus de 50 ans, dont plusieurs années à l'hôpital Hôtel-Dieu de Québec.

Le docteur Richard était membre de notre Association.

L'Association des familles Richard offre à toute la famille ses plus sincères sympathies.



"The First in Synthetics"

Michel Richard
AMS/OIL Distributeur

2018 Chemin De La Ferme
Ste. Clotilde, Québec,
Canada J0L 1W0

Tél.: (450) 826-3889

MONUMENT À L'ANCÊTRE MICHEL RICHARD

Chers(es) membres, cousins et cousines, bonjour,

EN AOÛT 2000, JE CROYAIS que les Richard du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Louisiane et du Québec, descendants de MICHEL RICHARD, pourraient s'unir pour travailler ensemble à un **PROJET COMMUN DURABLE**.

EN AVRIL 2001, après plusieurs consultations et rencontres et surtout après des engagements écrits des RICHARD du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, de la Louisiane et de l'intérêt de l'Île-du-Prince-Édouard et de l'appui de notre Conseil d'administration, **J'ÉTAIS CONVAINCU** qu'il était possible que les RICHARD s'unissent et travaillent ensemble à ce **PROJET COMMUN DURABLE**.

EN OCTOBRE 2001, à la suite de la réunion de tous les partenaires, à Dieppe, Nouveau-Brunswick, **JE CROYAIS TOUJOURS AU PROJET**.

AUJOURD'HUI, FIN MARS 2002, **MALGRÉ TOUS LES EFFORTS, IL FAUT ACCEPTER LES FAITS SUIVANTS :**

- Après plusieurs demandes, notre projet n'a pas reçu l'appui de la FAFA (Fédération des associations des familles acadiennes).
- Nous n'avons reçu aucune aide financière de la SAIC (Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes).
- Ce projet de monument à être dévoilé durant les activités du CMA 2004 (Congrès mondial acadien de 2004) n'a pas été très populaire auprès des membres de notre association.

Tous les appels pour des bénévoles dans notre bulletin « Entre Richard » ont eu aucun succès. Je ne peux émettre d'opinion concernant les membres des organisations partenaires, le sujet étant toujours au niveau de la direction.

- Dans les derniers mois de 2001 et au début de 2002, pour recevoir des réponses auprès des partenaires, il fallait poser les questions plusieurs fois et envoyer des relances aux courriels.
- À la réunion des partenaires en octobre 2001, il avait été convenu qu'il y aurait une réunion en mai 2002. L'objet était de partager les responsabilités et de préparer la rencontre de juillet 2002 pour les décisions les plus importantes et la signature d'un « Protocole d'entente ».

Or, nos partenaires ne désirent plus tenir une réunion en mai 2002 et aucune assurance, que ce projet soit discuté en juillet 2002, ne m'a été donnée.

- Mes deux derniers courriels, 25 février (français) et 28 février (anglais), soumettaient une recommandation « pour assurer le succès du projet du monument » soit, un **PROTOCOLE D'ENTENTE** dont le contenu mentionnerait au moins ce qui suit :
 - La volonté de tous les partenaires;
 - Les objectifs de chaque partenaire;
 - Une description du partage des responsabilités;
 - Un calendrier de réalisation;
 - La participation financière de chaque partenaire.

OR, CES DEUX DERNIERS COURRIELS N'ONT PAS ÉTÉ RÉPONDUS.

- Depuis le début, afin de rapprocher les **RICHARD ACADIENS DESCENDANTS DE MICHEL**, il a toujours été clair que toute la réalisation de ce projet devait être de la responsabilité commune du **PARTENARIAT / REGROUPEMENT DES RICHARD** du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Louisiane et du Québec.

Cependant, le projet semble glisser sous la responsabilité de Congrès mondial acadien, de Parc Canada et des représentants des **RICHARD** du CMA 2004 en Nouvelle-Écosse, ne laissant plus de rôle, obligations, responsabilités à tous les membres du partenariat / regroupement.

- Etc., etc., etc.....

Pour les raisons mentionnées plus haut et d'autres, **JE NE SUIS PLUS CONVAINCU** qu'il est possible pour les **RICHARD** du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Louisiane et du Québec, **DESCENDANTS ACADIENS** de s'unir et de travailler ensemble à ce **PROJET COMMUN DURABLE**.

APRÈS CONSULTATION ET RÉFLEXION, C'EST AVEC REGRET QUE JE ME DISSOCIE DE CE PROJET DES PLUS VALORISANT. J'ESPÈRE QU'IL A RAPPROCHÉ LES RICHARD ACADIENS DESCENDANTS DE MICHEL.

Je remercie toutes les personnes, au Québec et ailleurs, qui m'ont appuyé et travaillé avec moi ainsi que les membres de CA pour leur appui et pour avoir cru à ce **PROJET COMMUN ET DURABLE**.

Encore merci à toutes et à tous.

Claude R. Richard

La vie quotidienne sous le régime français

À travers les édits et les ordonnances

Il ne faudrait pas croire que les lois et les principes qui régissent nos faits et gestes de chaque jour sont une invention du XX^e siècle. Déjà sous le régime français les activités des paysans et des habitants de bourgs devaient se conformer aux différents édits et ordonnances émis par les autorités afin d'assurer la qualité de la vie et la bonne marche de la société. Et tout comme aujourd'hui, des conflits

Elle :

Fait défense à tous les sujets de la Nouvelle-France, qui ont des terres à cens, de bâtir dorénavant ou de faire bâtir aucune maison et étable en pierre ou en bois sur les terres ou portions, à moins qu'elles ne soient d'un arpent et demi de front sur trente à quarante de profondeur.

Pourquoi une telle sévérité? Tout simplement pour favoriser encore le plus longtemps possible la culture des terres dont le progrès se faisaient attendre, aux yeux du roi. La mise en valeur des terres devait se faire à une plus grande échelle et sur de plus grandes superficies, plus intensément aussi. Il fallait faire en sorte que les terres cèdent le pas aux grandes afin de voir les récoltes augmenter. Il revenait au Gouverneur Général et à l'Intendant de la Colonie de déterminer les limites des bourgs et des villages au-delà desquelles il ne sera pas permis aux habitants d'autres établissements que ceux prévus à l'article 1 de la dite ordonnance. La croissance des bourgs et des villages allait donc être freinée pour favoriser le développement des terres en culture.

Pour sa part, l'intendant Jacques Raudot voulait le bonheur de ses administrés. Aucun domaine de la vie quotidienne n'échappait à sa perspicacité. Le 20 novembre 1708, il se pencha sur le dossier de piégeage, compte tenu de

naissaient et des incompréhensions surgissaient entre les individus. Un rapide retour dans l'histoire nous en conviendra.

C'est peut-être en 1745 que l'une des ordonnances les plus contraignantes et décisives pour les habitants de la Nouvelle-France fut émise. Elle était signée du roi Louis XV.

l'importance de la ressource faunique dans la vie de la colonie et surtout de l'omniprésence de la faune. C'est donc dans un but de justice qu'il défendit aux habitants « de faire des attrapes sur les terres... des autres. » Poussés par un appétit démesuré et par une grande soif de gain, certains habitants avaient pris la mauvaise habitude de poser des collets ou des pièges sur les terres de leurs voisins. C'était une façon comme une autre d'augmenter la quantité de leurs prises. Mais c'était aussi une source de querelles constantes. L'ordonnance de l'intendant, en plus d'interdire un tel geste, permettait aussi à celui qui trouvait de tels pièges sur sa terre de conserver les animaux qui seraient prisonniers dans les dites attrapes. Cette ordonnance fut publiée dans toutes les paroisses du pays.

Quelques mois plus tard, le 12 mars 1709, Raudot intervint de nouveau pour mettre un peu d'ordre dans le domaine agricole. Il était devenu coutume courante chez plusieurs de laisser

pacager leurs animaux allègrement sur les terres privées, bien en dehors des limites des communes délimitées à cet effet. Afin que les animaux ne détruisent pas les récoltes, il fut donc intimé l'ordre à tous les individus concernés de voir à ériger des clôtures bonnes et valables dans le front de leurs habitations de façon à bien séparer les communes et les terres labourées.. Ces clôtures empêcheraient aussi les bêtes vicieuses de se balader un peu partout tout en évitant de leur mettre des enfarges. De plus chacun devait voir à ce que ses bêtes ne sautent pas les clôtures pour aller dans les grains et qu'elles n'attaquent pas les passants qui allaient à pied ou à cheval sur la commune.

En prenant ses fonctions dans la ville de Québec, l'intendant Denis Raudot, le fils de l'autre, avait été étonné de voir que les bourgeois et les habitants de cette ville laissaient leurs cochons vaquer par les rues, en dépit des règlements. Non seulement ces bêtes produisaient-elles beaucoup d'immoncides, mais elles causaient aussi beaucoup de désordres. Il fut donc décidé, en date du 29 juin 1710, que tous les propriétaires – peu importe leur rang dans la société – seraient tenus de tenir leurs cochons enfermés dans des endroits qui ne puissent produire aucune infection ... Permission fut donnée à la police de tuer les cochons qu'ils rencontreraient dans les rues et d'en donner la viande aux pauvres de l'Hôtel-Dieu de Québec.

Il y a des lieux qui méritent le respect. Si on débarrasse les rues des cochons errants, il est important, en certaines circonstances, d'assurer la dignité de certains lieux, comme les abords des églises. Pour des raisons de dignité et de respect pour le saint lieu d'abord, mais aussi pour des raisons de sécurité

élémentaire, l'intendant Michel Bégon proclama, le 29 février 1716, qu'il serait dorénavant interdit aux habitants de faire galoper leurs chevaux et leurs carrioles à la sortie de l'église. Certains conducteurs représentaient de véritables dangers pour leurs coparoissiens. Il est arrivé parfois, dans les grands chemins, mais surtout à la sortie des églises, que des hommes et des femmes soient renversés par des attelages allant à grande vitesse, à une vitesse telle que les conducteurs ne pouvaient plus contrôler leurs bêtes dont ils avaient perdu la maîtrise. Cette interdiction s'appliquait sur une distance de dix arpents de part et d'autre de l'église. Passé cette limite, les conducteurs de carrioles pouvait reprendre le terrain perdu ... à la condition de s'arrêter quand ils trouveraient dans leur chemin des gens à pied.

Toujours dans le but louable d'assurer le bon ordre et la paix dans la cité, l'intendant Michel Bégon, le 10 juin 1724, se pencha de nouveau sur le cas des bestiaux divaguant ... À cet effet, il fut décidé que le coût de construction des clôtures mitoyennes devrait dorénavant être partagé par les deux voisins. Ceci pouvait s'appliquer dans le cas de terres labourables, des prairies et des pacages. Les fossés de ligne devaient aussi être entretenus à frais communs. On devrait prendre les dispositions nécessaires entre voisins dans les mois d'automne de façon à ce que chacun puisse à l'érection des clôtures qui devaient être faites dès les semences terminées. Le capitaine de la côte et les divers officiers de milice devaient faire respecter cette ordonnance.

Certains intendants faisaient preuve d'un grand souci urbanistique. Gilles Hocquart, le 19 août 1732, obligea les

particuliers des villes à consulter le Grand Voyer « pour prendre les alignements nécessaires pour la construction des maisons ». Cette ordonnance avait pour but de mettre fin à certains abus qui nuisaient à l'embellissement et à la décoration des villes. Cet avertissement concernait surtout les maçons et les entrepreneurs. Aucune fondation ne devait être entreprise avant que les plans de la construction ne reçoivent l'aval du sieur Grand Voyer ou des commis affectés à cette responsabilité. Dans les cas d'infractions, on pouvait faire démolir la maison et imposer aux maçons et entrepreneurs de sévères amendes. Cette ordonnance fut lue dans les trois villes de la colonie. Elle touchait aussi bien les villes elles-mêmes que leurs fauxbourgs.

La santé préoccupait aussi les intendants. C'est encore Hocquart, qui, s'inquiétant de la qualité douteuse de certaines farines produites dans les moulins de la colonie, voulut corriger cette situation en faisant équiper les principaux moulins de cribles cylindriques, ce qui aurait pour avantage d'épurer les blés portés dans ces moulins de toutes les poussières et de toutes les mauvaises graines. La farine issue de la mouture de ces grains serait « bonne, loyale et marchande ». Les moulins de Québec ayant déjà été dotés de tels cribles, il devenait urgent de procurer les mêmes avantages aux nombreux moulins de la région de Montréal. On profita du fait qu'il y avait de tels cribles dans les magasins du roi à Montréal pour équiper à neuf les moulins de Lachine, de l'Isle Jésus, de Terrebonne, de l'Isle Sainte-Hélène. Cette décision fut prise le 8 février 1734.

Hocquart a aussi dans le domaine des transports. Suite à un rapport qui lui fut remis par le Grand Voyer Lanouiller de

Boiscler, chargé de la surveillance du tracé des chemins en construction entre Québec et Montréal (chemin du roi), il a pris l'initiative, le 30 avril 1734, de faire assurer le passage des affluents du Saint-Laurent par des bacs et d'en prévoir les tarifs pour les divers types d'usagers. Les tarifs variaient selon qu'il s'agissait du passage d'une charrette ou d'une autre voiture roulante, chargée ou non, d'un cheval et de son cavalier, d'un homme à pied, ou de bêtes à corne, de chevaux ou d'autres bestiaux. Des tarifs identiques étaient prévus pour les bacs des rivières Sainte-Anne, Batiscan, des Prairies et des Trois-Rivières (Saint-Maurice). Une autre gamme de tarifs était en vigueur aux passages des rivières du Grand Yamachiche, de la grande rivière du Loup, maskinongé, grand et petit Chicot, de Berthier et des autres.

La qualité de vie d'une famille, à cette époque comme aujourd'hui d'ailleurs, était faite d'une foule de petites choses ... comme la longueur du bois de chauffage, par exemple. Étonnante cette ordonnance de François Bigot, en date du 1^{er} octobre 1749, où il ordonnait qu'on réduise à trois pieds, à l'avenir, la longueur du bois de chauffage. Plus long que ça, le bois devient difficile à transporter. Cette ordonnance tient aussi compte de l'étroitesse des cheminées. Parfois, on devait même faire scier le bois de chauffage en deux ou en trois, ce qui entraînait des coûts supplémentaires. Et il n'était pas toujours facile de trouver des gens pour scier les bois trop longs. Dorénavant ... « tout le bois de corde qui sera amené dans les trois villes de cette colonie, soit en traînes, barques, cajeux ou autrement, aura deux pieds et demi de longueur seulement entre les deux coupes, pour avoir trois pieds en tout. »

(Suite dans la prochaine parution)

Le T.R.P Ferdinand Richard, o.m.i.

Le 7 mai 1954, le T.R.P. Ferdinand Richard, à peine âgé d'une quarantaine année, était créé Provincial de l'importante province de Saint-Jean-Baptiste de Lowell. Lors de ce fait, qui eut du retentissement dans notre presse, le « Missionnaire Oblat » publication de la paroisse précitée.

« Le père Richard entre en fonction à un moment où les Oblats Franco-Américains voient s'étendre leurs œuvres d'une manière prodigieuse. L'année mariale occasionne un travail presque incessant aux prédicateurs de la Province. Les maisons de formation comptent un nombre imposants d'aspirants Oblats, d'où un surcroît de travail pour les Pères Professeurs. Les deux sanctuaires de la province se développent d'une manière merveilleuse. Les missions oblates d'Haïti et des Iles Philippines réclament d'autres sujets pour continuer l'œuvre d'évangélisation si bien commencée par les Oblats de la première heure. Somme toute, le nouveau Provincial assume la direction de tout un monde ... le monde oblat de la Nouvelle-Angleterre avec ses dépendances en Haïti. Il voit à l'organisation de la milice oblate. Il veut qu'elle travaille à l'unique gloire de Dieu, au bien de l'Église et au salut des âmes. La tâche est immense; mais le nouveau Provincial n'est pas seul ...

Non, il n'est pas seul. Mais nous le savons personnellement de taille et de force suffisantes, à épauler les responsabilités présentes de cette vaste paroisse et d'en élargir, énormément, son champ d'action. Car, déjà, au lendemain même de son accession à ce haut poste, n'a-t-il pas confirmé la confiance qu'avaient mise en lui ses supérieurs, en établissant une nouvelle Maison Provincial, dans la ville de Lowell même?

Encore très jeune, puisque né en 1910, le Père Richard est débordant de zèle, d'allant et de fraternité. Sa vitalité intellectuelle est à son plein rendement. Il la met, sans compter ce qu'elle peut comprendre de dangers pour sa santé physique entièrement au service de son noble apostolat.

De moyenne stature, d'un port élégant, il a le regard direct et la parole simple. Il ne vous tend pas la main, il serre la vôtre. On sent, au premier abord qu'il est tout à fait naturel, convaincu et donc convaincant. Ce sont ces qualités vitales de tout intellectuel demeuré humain qui ont fait de lui le prédicateur et l'éducateur de marque qu'il continue d'être. Mais repassons brièvement et chronologiquement les origines et la carrière ébauchée du Père Richard.

Il naquit à Dover, état du New-Hampshire, le 24 août 1910. Ses parents se nomment : Julien Richard et Esther Legendre. Son père était bedeau et sa mère organiste de la paroisse Saint-Charles, en quelle église l'enfant fut baptisé. Si l'on ajoute à ceci le fait que le curé fondateur de la paroisse Saint-Charles était l'oncle du père de notre héros, et que ce distingué curé fut parrain de celui qui nous occupe aujourd'hui, nous avons là, croyons-nous le climat infaillible, à l'éclosion d'une vocation religieuse.

Alors que le jeune Ferdinand n'était âgé que d'un an, sa famille vint s'installer à Manchester, New-Hampshire, où l'enfant fit ses premières études, soit en l'école Hévey, de la paroisse Sainte-Marie, école dirigée par les Frères Maristes.

Après avoir obtenu ses diplômes d'études primaires, n'ayant déjà plus aucun doute sur sa véritable vocation de prédestiné, Ferdinand se dirigea vers le Juniorat des Oblats, alors à Colebrook, au New-Hampshire.

Nous le voyons par la suite, en 1929, au Noviciat de Hudson, N.H.. Suivirent deux ans de scolasticat à Natick, Massachusetts, et quatre années d'études à Ottawa, c'est-à-dire de 1932 à 1936. Là il suivit les cours de la Faculté de Théologie de l'Institut Pontifical de l'Université d'Ottawa, dirigé par les Oblats.

Il y obtint son grade en théologie en 1936, après avoir été ordonné prêtre en 1935 par Monseigneur Forbes, en la cathédrale d'Ottawa. On sait que cette cathédrale fut construite par les Oblats, alors qu'Ottawa portait le nom de « Bytown » ... et que Monseigneur Guigues en fut le premier évêque.

De 1936 à 1939 le Père Richard fut vicaire à Sainte-Jeanne-D'Arc de Lowell, où sa méthode d'enseignement catéchistique aux enfants d'école le rendit tout de suite célèbre. De 1939 à 1948 il remplit les fonctions de chapelain de l'Académie de la Présentation de Marie, à Hudson, New-Hampshire. Il fut aussi pour un temps chapelain du collège Rivier, à Nashua. Comme tout franco-américain authentique et cultivé, le Père Richard connaît à fond, et la langue de Molière et celle de Shakespeare. Il est même, nous dit-on, polyglotte, parlant aussi l'italien et l'espagnol.

Intelligent, averti, d'une formation religieuse qui ne pouvait chez lui exclure une curiosité universelle, et qui est la caractéristique du véritable intellectuel, le Père Richard devait d'abord se distinguer à la tribune du professeur. Et c'est ainsi que ses cours de théologie au Séminaire des Oblats à Natick, de 1948 à 1949, sont mémorables.

Son esprit d'initiative et de missionnaire se révéla en 1949 lorsqu'il fonda la maison oblate dite « Saint-Charles » à Washington, D.C., maison destinée aux étudiants de cours spéciaux à l'Université catholique de la capitale américaine.

Après tant de dévouement et de labeurs inlassables, il était donc tout juste qu'à cette période de son active carrière, ses supérieurs lui permettent quelques mois de relâchement. D'août à novembre, en 1950, le Père Richard put réaliser un rêve depuis longtemps caressé, celui de visiter l'Europe. Il vit la France et en fut émerveillé; il fit des stages qu'il dit avoir été trop courts en Angleterre, en Hollande, en Belgique et en Suisse. Ce voyage ne fut pas, comme on peut facilement le concevoir, un voyage de touriste. Ce fut aussi un voyage d'études qui permit au missionnaire de constater les mêmes soifs, les mêmes aspirations chez tous les peuples de la terre. Et si son cœur français sut alors s'émouvoir à la beauté architecturale aussi bien qu'à la beauté naturelle du pays des ancêtres, que dire de son séjour en Italie, et surtout de ses impressions de la Ville

Éternelle! En véritable apôtre du Christ, il vous dira que le point lumineux de cette randonnée fut celle d'une audience particulière qu'il eut avec le Souverain Pontife!

Pour la majorité des mortels, dont le seul but d'un voyage est l'évasion hors du quotidien, les retours sont parfois cruels, comme une rentrée au bain après quelques jours de lumière! Mais le véritable missionnaire, le sincère apôtre de l'humanité, en revient avec un riche butin de compassion et de charité. Le Père Richard rentra au pays avec une âme encore plus vive, un cœur plus vibrant, et nous le voyons reprendre avec un zèle renouvelé, son magnifique apostolat.

D'abord il est professeur de la théologie morale et de droit canonique au Scolasticat de Natick.

Il professa ensuite des cours de droit religieux et de droit canonique aux religieuses de Lowell, Mass.

Nous le voyons aussi professeur en l'Université catholique de Washington, à Memphis, au Tennessee, en l'Université Loyola de la Nouvelle-Orléans, en l'Université d'Ottawa, etc.

Il avait été professeur au « Studium Générale » à Rome, il fit ensuite des conférences à la National Catholic Educational Association, et la Confraternité de la Doctrine Chrétienne, au pays.

Sa plume est aussi éloquente que sa parole. Ses livres de catéchisme illustré The Visualized Baltimore Catechism ont été publiés en trois volumes par la « Trinity Guild » de Natick. Le premier volume parut en 1946, le deuxième en 1948 et le troisième en 1950.

Carrière édifiante, à peine commencée, et qui s'imposera de plus en plus à l'histoire future et complète de l'Église catholique et du patrimoine français de chez nous.



Important

Nouvelle adresse électronique de Cécile la secrétaire

crichard@oricom.ca

Le Dr Joseph-Henri Richard

« Si les médecins possédaient le vrai art de guérir, ils n'auraient que faire des bonnets carrés; la majesté de cette science serait assez vénérable d'elle-même » (Pascal). Joseph-Henri Richard fut de cette catégorie de guérisseurs, imbus de la majesté de leur profession et ne souciant guère des « bonnets carrés ».

Il ne fut ni « médecin des pauvres » et non plus celui des riches. Il exerça sa profession avec la conscience que celle-ci était une vocation, peut-être aussi digne, aussi élevée que celle du sacerdoce. Aussi prodigua-t-il ses soins sans souci de « cachets », mais plutôt avec l'unique désir de soulager les souffrances physiques. Et il y mêla aussi souvent des consolations morales et spirituelles.

Il savait que la « grande boîte à guérison » était dans le temps et la raison, et surtout dans la Volonté de Dieu. S'il a connu une clientèle nombreuse et reconnaissante, et si une certaine aisance matérielle fut une part de ses biens terrestres, ce fut en quelque sorte une juste récompense à ses dévouements désintéressés, inlassables... et l'apport de Dieu pourvoyant à la subsistance de sa famille de dix enfants!

Lui-même était fils d'une famille de douze enfants! Il naquit de parents acadiens : Georges Richard et Marie Laprise. Il vit le jour à Saint-Maurice le 13 mars 1870. Le père était exploitateur d'un four à chaux. Il n'était âgé que de treize ans lorsqu'il fut admis aux cours du Séminaire des Trois-Rivières, où il obtint, huit ans après, se parchemins de bachelier ès arts, avec très grande distinction.

Sa vocation de médecin s'était déjà affirmée en lui. Il s'inscrivit aux programmes d'étude de l'école de Médecine de l'université Laval à Québec. D'une intelligence vive, il décrocha, aussi, le prix Morin en biologie, distinction très convoitée.

À peu près en même temps, soit en 1893, une paroisse nationale franco-américaine était érigée à Dover, New-hampshire, dont le curé fondateur fut l'abbé Julien Richard, de regretté mémoire et frère du docteur qui nous intéresse aujourd'hui. À cette époque les émigrés canadiens-français réclamaient partout des prêtres et des professeurs de leur langue. Le docteur Richard répondit-il alors à son esprit missionnaire, ou aux instances de son frère? Nous n'en savons rien. Mais nous savons qu'en 1895 il inaugura ses bureaux de médecine à Dover et qu'il connut instamment une clientèle dont le nombre ne déclina jamais jusqu'au temps de sa retraite tardive.

Dès son arrivée à Dover, le docteur Richard épousait une compatriote, exilée volontairement comme lui : mademoiselle Ludivine Drouin. Dix enfants devaient naître de cette union, qui a dû être ordonnée par le ciel, puisqu'elle fut une des plus belles que nous connaissions. Un même esprit religieux et humanitaire animait les deux époux. À partir de ce jour de son mariage, le bon docteur n'eut que deux amours : sa famille et sa profession.

Nous ne savons pas que le docteur Richard ait pris part à nos assemblées nationales. Il semble avoir toujours négligé la publicité et s'être soustrait aux honneurs publics. Mais il a su, par une application sévère à ses devoirs de médecin, son intégrité, ses agissements de « gentilhomme français » se hausser à la hauteur d'un des premiers citoyens de sa ville d'adoption.

Il devint président de l'Assemblée Médicale de Dover et membre du personnel de l'hôpital Wentworth. En desservant cette société et cette institution, le docteur Richard, toujours à la hauteur de sa tâche, sut se distinguer. Respecté de tous, il apporta ainsi à ses compatriotes canadiens-français exilés, un prestige qui subsiste.

Si le docteur Richard ne semble pas avoir été un « personnage » qu'on peut « produire » ici et là, à la volonté des ses concitoyens, il ne s'est quand même pas soustrait à l'appui que lui demandèrent ses frères canadiens-français.

Il s'intéressa vivement à la mutualité, et surtout aux sociétés franco-américaines. Témoignant sa participation active, même matérielle, à ces organisations. « Il donna ses services aux sociétés de secours mutuels notamment la vieille Société Saint-Jean-Baptiste de Dover, l'Association Canado-Américaine, la Société des Artisans, la Société des Forestiers catholiques, etc. »

Le docteur Richard était fier de sa famille, de son épouse dévouée, de ses enfants reconnaissants. Un de ses fils suivit ses pas dans la carrière médicale : le docteur Marc-Émilien. Il était également orgueilleux du fait que l'un de ses fils soit devenu prêtre : l'abbé Robert-Joseph. Ses deux filles, Fernande et Madeleine lui ont aussi été des sujets de consolations lorsqu'elles prirent l'habit des religieuses Jésus-Marie, à Sillery, près de Québec.

Lorsqu'en janvier dernier le Comité d'Orientation décernait à notre compatriote l'ordre du Mérite Franco-Américain, voici la citation qui accompagna la décoration :

« Père de famille exemplaire, médecin serviable et dévoué dans le soulagement des souffrances humaines, guide d'un jugement sûr dans la vie collective de nos compatriotes. »

et nous ajouterons en guise de conclusion, ces quelques vers d'un auteur bien inconnu, mais vers qui semblent bien définir notre compatriote :

**« Un médecin sans grands mots
D'un savoir extrême
Qui n'ordonna pas les eaux
Et guérit lui-même! »**

Les épidémies au Québec

Souvent, lors de recherches en généalogie, on s'étonne du fait que plusieurs de nos ancêtres meurent à des dates très rapprochées. Par exemple, on constate le décès du mari, de l'épouse et d'enfants sur une même courte période.

Qu'elle est la cause de ces décès?

Les actes d'inhumation mentionnent à l'occasion la cause du décès, mais souvent ils sont muets. Il est intéressant dans ces cas de vérifier si la cause du décès n'était pas dû à une épidémie.

Même si, comparativement à l'Europe aux XVII^e et XVIII^e siècles, la Nouvelle-France fut beaucoup moins affectée par les épidémies, il y en eut pour la période de 1647 à 1918.

- 1687 Épidémie de rougeole dans toute la colonie.
-
- 1699 Épidémie de petite vérole – 100 morts.
-
- 1701 Épidémie de picote durant l'hiver à Québec.
-
- 1702 Épidémie de petite vérole débutant en novembre à Québec. Elle s'étend rapidement à toute la colonie et fait de deux à trois mille morts incluant les amérindiens. L'épidémie fait de 200 à 300 morts à Québec.
-
- 1710 Épidémie de fièvre malignes, appelées de Siam, dans la colonie.
-
- 1717-1718 Épidémies de fièvres malignes dans toute la colonie.
-
- 1729 Épidémie de picote.
-
- 1733 Disettes et épidémies dont on compte jusqu'à 2 000 malades en même temps à l'Hôpital général de Québec.
-
- 1734 Épidémie de variole dans toute la colonie.
-
- 1735 Grave maladie contagieuse à Montréal apportée par les vaisseaux du roi.
-
- 1743-1745 Épidémie de typhus dans toute la colonie.

- 1748 Augmentation anormale des décès à Saint-Augustin, ce qui laisse supposer une maladie.
-
- 1749 Épidémie de fièvre et décès nombreux.
-
- 1750 Épidémie de typhus dans toute la colonie.
-
- 1755 L'année de la grande picote, épidémie de petite vérole qui auraient été transportée par les troupes revenues de Carillon.
-
- 1756-1759 Épidémie de typhus dans toute la colonie.
-
- 1765 Épidémie de nature inconnue qui fait monter le taux de mortalité dans la colonie.
-
- 1783 Durant l'hiver, 1 100 personnes meurent de la picote et des fièvres rouges.
-
- 1784 La plus grande épidémie de variole depuis 1760. Elle affecte plus particulièrement la région du Richelieu.
-
- 1797 Épidémie de nature non précisée.
-
- 1809 On signale en plusieurs endroits une épidémie appelée melan épidémy, cette maladie de nature inflammatoire se soigne par la saignée.
-
- 1819-1821 Épidémie de variole qui a décimé une grande partie de la population amérindienne.
-
- 1832 Épidémie de choléra. Elle sévit en Europe et frappe le Québec personnes en sont atteintes et 1 904 en meurent.
-
- 1847 Épidémie de typhus chez les immigrants et de typhoïde à Montréal.
-
- 1854 Dernière épidémie de choléra à Québec à l'été. En 22 ans les épidémies ont fait 8 300 victimes pour la ville de Québec seulement.
-
- 1889 Épidémie de picote.
-
- 1918 Épidémie mondiale de grippe espagnole.

Adresse de l'Association

Vous pouvez communiquer avec nous par courrier :

Association des familles Richard
C.P. 6700, Sillery (Québec), G1T 2W2

Internet : www.genealogie.org/famille/richard

Articles pour le journal

J'ai toujours besoin de vos articles pour agrémenter notre journal. Celui-ci sera d'autant plus intéressant si vous y collaborez. Alors n'hésitez pas à les faire parvenir à un des responsables du journal ou directement à l'adresse de l'Association.

Vous pouvez me joindre par internet à :
Guy.Richard@agr.gouv.qc.ca

Appel aux généalogistes

Nous sommes constamment à la recherche d'informations d'ordres généalogiques sur une des souches Richard. Félix, notre archiviste, serait heureux d'en échanger afin de compléter les archives de l'Association et de mettre les généalogistes en communication les uns avec les autres. En partageant nos informations nous pourrions mieux retracer l'histoire des familles Richard et conséquemment, celle du Québec et de l'Acadie.

Donc si vous avez fait des recherches généalogiques que vous voulez faire partager ou compléter, communiquez avec :

Félix Richard
105, rue Notre-Dame-des-Victoires
Sainte-Foy (Québec)
G2G 1J3 (418) 872-9471
Internet : felimado@sympatico.ca

Vous pouvez nous rejoindre

Si vous avez des messages ou des informations à nous communiquer concernant des réunions de familles, des événements, n'hésitez pas à nous en faire part. Nous communiquerons l'information et le cas échéant, si possible, nous serons heureux de participer à l'événement ou à son organisation. Pour nous rejoindre, vous pouvez prendre contact avec n'importe quel membre du conseil d'administration de l'Association des familles Richard ou communiquer directement avec la secrétaire :

Cécile Richard
1530, rue du Nordet
Sainte-Foy
G2G 2A4 (418) 871-9663
Internet : crichard@oricom.ca

Objets promotionnels

Vous pouvez vous procurer un blason 5\$, un épinglette 5\$ ainsi qu'une plaque d'automobile 10\$ à l'effigie de l'Association. Il est possible de vous les procurer en communiquant avec un membre du conseil d'administration ou à l'adresse de l'Association indiquer plus haut.

Dépôt légal :

Bibliothèque national du Québec

568561